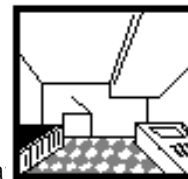
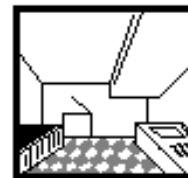




NILVAISSELLE 4 1 . 1 9

PREPARATION DE NETTOYAGE
CONCENTRÉE A DILUER
pour APPLICATIONS MANUELLES
A USAGES PROFESSIONNELS



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

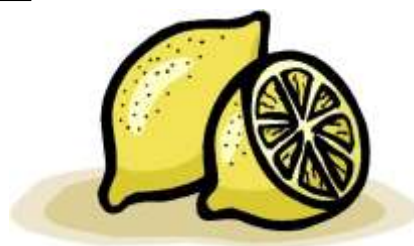
. Préparation à base d'une association de fonctions nettoyantes, d'agents de surfaces et d'émulga
non ioniques, agents bactériostatiques, de fonctions adoucissantes substantives de l'épiderme.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- | | |
|----------------------------------|---|
| . ETAT PHYSIQUE | : Liquide visqueux. |
| . MASSE VOLUMIQUE | : 1030 environ. |
| . REACTION CHIMIQUE | : Neutre. |
| . pH pur | : 7,56. |
| . ASPECT | : Limpide. |
| . COULEUR | : Vert |
| . ODEUR | : Citron frais |
| . TENSION SUPERFICIELLE à 1/100 | : 32,3 Dynes / cm |
| . TENSION SUPERFICIELLE à 1/1000 | : 32,8 Dynes / cm (<i>Tension superficielle de l'eau = 70,2 Dynes / cm</i>) |
| . VISCOSITE BROOKFIELD | : 3920 Centipoises, Mobile 5, à 100 t / minutes. |



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Miscible dans l'eau en toutes proportions.
- . **Facilement rincable pour tous nettoyages manuels.**
- . Non caustique, PH neutre : n'attaque pas les supports fragiles, les alliages légers (aluminium).
- . pH voisin de celui de la peau, n'agresse pas les mains grâce à la présence d'agents adoucissants d'origine végétale.
- . Ne contient pas de substances caustiques, ni de phosphates, ni de silicates.
- . **Fort pouvoir dégraissant** vis-à-vis des matières grasses d'origine végétale ou animale présentes sur les surfaces, matériels, etc...
- . **Fortement mouillant**, favorise la pénétration en profondeur des souillures, **très actif** sur les graisses et autres salissures provenant des aliments.
- . Utilisé pour les nettoyages manuels des surfaces et matériels, carrelages, tables, paillasses, surfaces peintes, surfaces métalliques, plastiques, carrosseries, dans les centres hospitaliers, maisons de retraite, crèches, collectivités, restaurants, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

. **S'UTILISE TOUJOURS DILUE DANS L'EAU DE PREFERENCE TIEDE OU CHAUDE** (20 à 50 °C)
pour application par trempage, brossage ou à l'éponge.

. Diluer de 200 à 300 millilitres pour 100 litres d'eau selon l'importance et la nature des salissures.

APRES DEGRAISSAGE : Rincer complètement à l'eau potable (si nécessaire tiède ou chaude) et laisser sécher.

RECOMMANDATIONS



N° 25

HJ 2034

ATTENTION

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contient

- 15% ou plus, mais moins de 30% de : agents de surface anioniques
- moins de 5% de : agents de surface amphotères
- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- parfums
- agents conservateurs : methylisothiazolinone, benzisothiazolinone

Conserver hors de la portée des enfants.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Protéger du gel au stockage.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

NIL USINE MICHEL

Sarl au capital de 8.000 €
890 Rte de Carpentras
Tél. 04.90.20.10.77

R.C. 451.822.837
84740 VELLERON
nil.usine2@free.fr